



LICENCIEMENT POUR FAUTE GRAVE

Par **patemanu**, le **30/12/2008** à **11:15**

JE TRAVAILLE COMME NEGO IMMO DANS UNE ETUDE DE NOTAIRE DEPUIS 5 ANS

Malgre mes bons resultats ils ont decidés de me licencier

Le mardi ils me convoquaient pour un licenciement eco car ils arretaient le service nego, tres gentils ils m'ont parler de mes droits et tt aller bien

Le lendemain le licenciement eco etait devenu licenciement pour faute grave avec mise a pied immediate , ils ont fait venir un huissier pour verifier mes mandats de vente , soit disant ils ne sont corrects: manque une signature, une rature etc.... ca fait 5 ans que je travaille de la mm facon !!!!

LA RAISON DE TT CA Depuis qq temps les notaires ont decidés de se debarrasser des services nego au niveau national

Qu' en pensez vous ? DE CE LICENCIEMENT ABUSIF